



UFR

Montreuil, le 17 janvier 2019

APPEL À LA MOBILISATION

CHEMINOT-E-S RETRAITÉ-E-S, POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET LA REVALORISATION DE NOS PENSIONS, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-E-S

Le Président de la République persiste avec son arrogance habituelle dans sa politique de régressions sociales. Ses annonces du 10 décembre 2018 confirmées dans ses vœux du 1^{er} janvier 2019, démontrent qu'il n'a aucune intention de répondre aux exigences de justice fiscale et sociale portées dans les luttes, notamment celles des retraités mobilisés pendant toute l'année 2018.

Aujourd'hui, Macron et son gouvernement, par leur politique et leurs propositions qu'ils mettent en avant, sont en train d'ancrer durablement une précarité généralisée des salariés actifs et retraités.

Personne n'est dupe sur l'enfumage grossier pour les retraités concernant la C.S.G. Car derrière l'annonce de la suppression de la C.S.G. pour les pensions de moins de 2 000 €, se cache une entourloupe. En effet, c'est sur le revenu fiscal du foyer que l'exonération se fera. Excluant de fait un nombre important de retraités. Mais rien sur la revalorisation des pensions qui reste limitée à 0.3 % très en deçà de l'inflation entraînant, pour une grande majorité de retraités, une nouvelle perte du pouvoir d'achat.

Rappelons que depuis 2009 pour les cheminots et 2004 pour les salariés du régime général, les pensions sont indexées sur l'indice Insee des prix, qui ne correspond pas à la consommation réelle des retraités et ne tient pas compte de leurs dépenses contraintes (CSG, CRDS, CASA, suppression de la demi-part fiscale, fiscalisation de la majoration enfants, forfaits et franchises médicales...). D'ailleurs, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pointait en 2015 que les pensions n'avaient progressé que de 17.52 % entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2014, alors qu'une indexation sur le salaire moyen aurait produit une augmentation de 29.09 %. Et cette perte de pouvoir d'achat a fortement augmenté ces dernières années !

Dans le même temps et pour la première fois, l'augmentation du SMIC n'est pas liée à la richesse créée par le travail et donc versée par celui qui en tire profit, l'employeur, mais par la Sécurité sociale via « la prime d'activité » versée sur demande par la CAF.



Il nous faut prendre le temps de bien comprendre ce que cela signifie. Le SMIC n'augmente réellement que de 1.5 %, comme l'impose la loi. Le reste pour arriver à 100 Euros, c'est de la prime liée au revenu du foyer et non pas liée au travail. Voilà le scandale !!!

Et non seulement, cette somme ne contribue pas au financement de la santé et des retraites, pire elle fragilise tout notre système de protection sociale. En dehors du patronat, tout le monde est perdant.

C'est pourquoi, nous appelons l'ensemble des retraités à se mobiliser pour exiger :

- ✓ **L'annulation de la hausse de la C.S.G. pour tous les retraités ;**
- ✓ **La revalorisation des pensions et le retour à l'indexation sur les salaires ;**
- ✓ **Le maintien de la pension de réversion selon les modes de calcul actuels ;**
- ✓ **Le rétablissement de l'ISF, de la taxation des dividendes, de l'impôt progressif ;**
- ✓ **La suppression du CICE et des exonérations de cotisations sociales patronales...**

Les cheminot-e-s retraité-e-s agiront aussi pour que la délibération votée par le Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF du 18 décembre 2018 sur la revalorisation des pensions, soit prise en compte par la Ministre des Solidarités et de la Santé, tout en souhaitant une réponse favorable à leurs demandes.

Pour la pérennisation de notre régime spécial, exigeons le maintien des embauches au statut, la régularisation des emplois précaires en emplois stables.

Gagnons la concrétisation des 3 points de la pétition unitaire : la rematérialisation des bulletins de pension pour les retraité-e-s en situation de « fragilité » numérique, la proximité avec un nombre et un maillage d'antennes et de permanences en lien avec les besoins sur la base de la répartition des affiliés actifs et retraités, une politique économique de la CPR qui soit en adéquation avec les besoins des affiliés.

**TOUS ENSEMBLE,
Cheminot-e-s retraité-e-s, en masse
participons aux rassemblements
et manifestations organisés
sur tout le territoire
le jeudi 31 janvier 2019**